G L'INFO

MAI 2025
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN

FINANCES / P.12-13
Un budget de prudence

CENTENAIRE DE LA HOUILLE BLANCHE / P.16-17
Que la lumière soit !

CULTURE / P.19
Ne ratez pas les Giboulivres



www.le-gresivaudan.fr

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

ÉDITO



INVESTIR POUR NOTRE TERRITOIRE MALGRÉ LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : UN CHOIX DE RESPONSABILITÉ

Alors que l'État entend de nouveau contraindre les budgets des collectivités locales dans le cadre du budget 2025, il nous faut réaffirmer avec force un principe fondamental : l'investissement public local n'est pas une variable d'ajustement, mais le moteur d'un développement équilibré, au plus près des besoins de nos habitants.

À l'instar des associations d'élus et de collectivités locales, je tiens à alerter sur le risque stratégique que représente cette volonté de réduire les dépenses des collectivités, en particulier celles du bloc communal. C'est ici, dans nos communes et intercommunalités, que s'organise la réponse aux grands défis de notre époque : transition écologique, cohésion sociale, attractivité économique et qualité des services publics. Dans Le Grésivaudan, cette réalité se traduit par des investissements lourds mais indispensables : 30 M€ de soutien au logement, 45,9 M€ de soutien à l'emploi et à l'économie, 15 M€ pour la rénovation thermique de notre patrimoine, 23 M€ pour garantir l'accès à une eau de qualité et un assainissement respectueux de l'environnement. Ces choix sont ambitieux, mais ils sont lucides. Ils exigent des moyens. Et c'est bien là toute la contradiction du moment : comment répondre aux attentes légitimes de la population si les collectivités voient leur capacité à agir entravée par des règles budgétaires trop rigides ? Il faut rappeler que la dernière année où le budget de l'État français a été voté en équilibre remonte à 1974. Depuis, chaque exercice est marqué par un déficit chronique, aggravant la dette publique. Dans le même temps, les collectivités territoriales se sont vu transférer toujours plus de compétences sans que cela ne s'accompagne des moyens correspondants. Cette logique de court terme, jamais adossée à de véritables réformes de fond au niveau de l'État, a fragilisé structurellement l'action locale.

S'agissant du Grésivaudan, notre contribution est estimée à près de 15 M€ pour les 3 prochaines années. Ponction à laquelle il conviendra d'ajouter des pertes de subventions issues de nos partenaires. Nous appelons donc à un changement de regard. Les investissements locaux ne sont pas une dépense à réduire, mais une richesse à préserver. Car chaque euro engagé ici est un euro utile, pour l'avenir de notre territoire, pour le quotidien de ses habitants, pour le climat, pour l'emploi.

Henri Baile

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél. : 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN
Directeur de la publication : Henri Baile - Direction du magazine : Joris Benelle, Mathis Bugni - Directeur du service : Pierre-François Tranchand - Rédactrice en chef : Aurélie Palluel - Conception, réalisation : New Deal. © Photos/illustrations : Alain Doucé, Bruno Lavit, Mickael Mollier, Clotilde Perrin, Matthieu Rieux, Adobe Stock, Shutterstock, X-droits réservés.

Impression : Coquand - Imprimeur bénéficiant de la norme 14001, haute performance environnementale.
Tirage 50 300 exemplaires sur papier recyclé 10-31-1858 avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités).
Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire. **Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à *communication@le-gresivaudan.fr* G L'info est également disponible sur *www.le-gresivaudan.fr/glinfo***

EN BREF

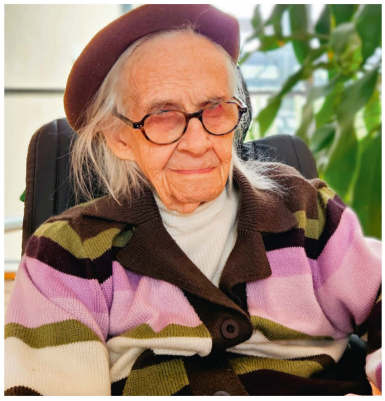
ÉVÉNEMENT

CÉLÉBRER LE CENTENAIRE DE LA HOUILLE BLANCHE

Le 1er avril dernier, dans le cadre des festivités du centenaire de la houille blanche, Le Grésivaudan avait organisé une soirée spéciale à l'espace Bergès à Villard-Bonnot, rythmée par deux temps forts. D'abord une table ronde a réuni 4 industriels de la vallée : STMicroelectronics, Ahlstrom, CJ Bois et Amcor sur le thème « La transformation de notre industrie, vers une production locale, résiliente, relocalisée et souveraine ». Puis, c'est Philippe Dessertine, Directeur de l'Institut de la haute finance et économiste qui a tenu en haleine l'auditoire avec brio, en présentant une analyse des évolutions sociétales et économiques, du siècle dernier à nos jours.

Éric Gérondeau - Directeur de site STMicroelectronics, Delphine Martinez - Directrice générale Ahlstrom, Jean-François Clappaz - Vice-Président en charge de l'économie, du développement industriel et de la stratégie foncière, Henri Baile - Président, Christophe Jenft - CJ Bois et Président de Fibois 38, Jim Davril - Directeur général Amcor, Philippe Dessertine - Directeur de l'Institut de la haute finance.





SÉNIORS

UNE CENTENAIRE À L'EHPAD BELLE VALLÉE

Le 22 avril dernier, Suzanne Desrumaux, résidente à l'EHPAD Belle Vallée à Froges, a soufflé ses 103 bougies ! Originaire du Nord, Suzanne a grandi pendant la guerre. Avec émotion elle raconte la perte de son papa décédé quand elle avait 4 ans, le courage de sa maman qui a pris soin d'elle et des autres. Elle lui apprendra à tisser, alors Suzanne fera des écharpes et des chandails pour réchauffer ses proches et ses amis. À 22 ans elle se marie, mais Suzanne est une femme de caractère. Elle passe son permis de conduire « pour être libre » dit-elle, elle apprend seule à jouer du piano. Avec son mari elle voyage, tantôt à la mer dans le sud, tantôt dans les montagnes. Maman de deux garçons, grand-mère de 4 petits enfants, Suzanne a élu domicile à l'EHPAD en mai 2021. Toujours partante pour participer aux différentes animations proposées, elle ne rate jamais les séances de gym et les ateliers mémoire. 103 ans certes, mais Suzanne aime à dire qu'elle n'a pas l'impression d'être âgée !

RENDEZ-VOUS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
30/06 - 18 h 30
à l'Agora à Saint-Ismier
et sur la chaîne Youtube
du Grésivaudan

PERMANENCES PRÉSIDENT SUR RENDEZ-VOUS
À partir de 17 h
5/06 mairie de Goncelin
12/06 mairie de Montbonnot-Saint-Martin

ATELIER DE DÉCOUVERTE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL À LA MAIRIE DE GONCELIN
Sur inscription :
www.le-gresivaudan.fr/compostage
5/06 - 18 h 30 à 20 h

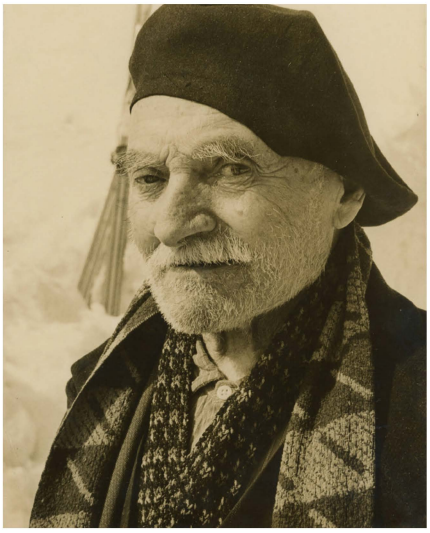
GRÉSIVAUDAN RUNNING CHALLENGE
7/06 Trail de Revel
Inscription sur ***www.le-gresivaudan.fr/gresivaudan-running-challenge***



PRÉVENTION

LUTTER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

La communauté de communes et son partenaire e-Enfance proposent des interventions pour sensibiliser les collégiens à l'usage du numérique, afin de mieux les préparer à faire face aux risques liés aux réseaux sociaux. Le 18 avril, ce sont les classes de 5e du collège Simone de Beauvoir à Crolles qui ont pu échanger sur les thèmes suivants : écrans et santé, données personnelles, phishing, escroqueries, décryptage de l'information... Les intervenants de l'association ont également présenté le 30 18, numéro dédié aux victimes et témoins de harcèlement et de violences numériques, opéré par l'Association e-Enfance.



CULTURE

LA GALERIE, MUSÉE D'ALLEVARD-LES-BAINS A BESOIN DE VOUS !

En partenariat avec l'association Escarpade, le musée d'Allevard planche sur la réalisation d'un film sur les traces d'Antoine Cros, passionné de montagne et amoureux des sommets d'Allevard qui va poser les bases de ce que sera la station du Collet et qui sera à l'origine du Ski Club Allevardin en 1923. Afin de mener à bien ce projet, l'équipe du musée recherche des photos de cet éminent personnage, des informations, des anecdotes ou des objets lui ayant appartenu. Vous êtes en possession de ces trésors ?

N'hésitez pas à contacter La Galerie
museeallevard@le-gresivaudan.fr

EN ROUTE VERS **LE NOUVEAU PONT DE BRIGNOUD !**

Le coup d'envoi des travaux a été donné mi-avril par le Département de l'Isère. Au programme un réaménagement ambitieux, moderne, qui supportera l'ensemble des véhicules, des poids lourds aux véhicules de transport en commun, en passant par les transports exceptionnels et bien sûr les modes actifs.



26 M€
Montant des travaux sur les deux ponts, entièrement financés par le Département de l'Isère.

Plus long (≃120 m), plus large (20 m), le futur pont aura l'avantage d'être connecté en rive gauche. À terme, le giratoire actuel menant à la gare sera supprimé et converti en zone humide. Cette solution permet également de réduire considérablement l'impact environnemental sur les boisements des berges de l'Isère et de ses abords, sur le cours d'eau et sur l'activité agricole.

UN PONT BOW STRING OU PONT EN ARC

L'idée est de rappeler l'architecture du pont existant. Ouvrage de grande largeur, il accueillera 4 voies susceptibles d'être dédiées à différents modes de déplacements suivant l'évolution des pratiques. Les entreprises mandatées par le Département de l'Isère, maître d'ouvrage du projet, vont commencer par réaliser les fondations et les appuis sur chaque rive de l'Isère. Dès cet automne, la charpente du pont sera assemblée à proximité du chantier et ensuite déplacée de la rive droite vers la rive gauche. Dans la phase finale, le pont pivotera pour prendre sa place définitive. La mise en service est prévue à l'automne 2026. Le pont actuel sera partiellement démoli avec ses arches en béton. Dessus viendra reposer un tablier en béton de cinq mètres de largeur qui permettra le franchissement de l'Isère par les piétons et les cycles. Cette nouvelle passerelle devrait entrer en service fin 2027.

BIENTÔT **UN PARKING DE COVOITURAGE** À LA BUISSIÈRE

Dès 2016, la communauté de communes, dans son schéma intercommunal de développement des parkings de rabattement, identifiait l'intérêt de la création d'un parking relais et de covoiturage à La Buissière, au niveau de l'échangeur autoroutier 41. En 2025, ce sera chose faite avec ce parking mis en œuvre par le SMMAG.

L'OBJECTIF : favoriser l'intermodalité et les alternatives à l'usage individuel de la voiture, avec la mise en place des parcs relais en « chapelets » au niveau de chaque gare, échangeur autoroutier ou point de convergence de flux desservis par des lignes structurantes de transports en commun ou de covoiturage à l'échelle du territoire. Les travaux ont débuté en février dernier au niveau de l'échangeur autoroutier 41 à la limite entre La Buissière et Pontcharra. 89 places couvertes par des ombrières photovoltaïques, 2 places pour personnes à mobilité réduite et 4 places équipées de bornes de recharges pour véhicules électriques seront créées. Le tout sera complété par des stationnements pour les vélos, d'un arrêt de covoiturage et par un cheminement piéton permettant de relier le parking à l'arrêt de bus situé à proximité. La mise en service se fera en deux temps ; d'abord à l'automne avec l'ensemble des équipements puis le tout sera finalisé début 2026 avec l'installation des ombrières sur les places de stationnement.



917 000€
Montant des travaux, avec une participation d'AREA et du Conseil Départemental de l'Isère.

EMPLOI

ZOOM SUR **LA CLAUSE EMPLOI**

LE SAVIEZ-VOUS ?

La clause emploi permet aux donneurs d'ordre publics (communes, établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions…) d'inclure, dans le cahier des charges de leurs marchés, une mention obligeant les entreprises candidates à employer des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, pour un nombre d'heures proportionnel au montant des marchés. Il est également possible de réserver un marché aux structures d'insertion par l'activité économique (chantiers d'insertion ou entreprises adaptées).

Historiquement liés aux marchés de travaux, des marchés de services et prestations intellectuelles sont aujourd'hui concernés afin de diversifier les opportunités d'emploi et de toucher un plus grand nombre de demandeurs d'emplois. Pour soutenir ce dispositif, Le Grésivaudan a mis en place un guichet unique « Clause emploi » à destination des donneurs d'ordre publics du territoire, des entreprises attributaires de marchés comportant une clause emploi et des demandeurs d'emploi éligibles au dispositif.



Construction du multiaccueil intercommunal aux Adrets qui incluait une clause emploi.

EN 2024

13 donneurs d'ordre impliqués.

7 marchés de la communauté de communes réservés à des structures d'insertion par l'activité économique.

± 40 000 heures de travail réalisées par des demandeurs d'emploi

175 personnes ont pu retrouver un travail (intérim, alternance, CDI). Un exemple : Monsieur A, diplômé d'un master 2 Environnement. Grande difficulté à décrocher une première expérience malgré ses nombreuses démarches. Dans le cadre d'un marché de performance énergétique incluant une clause emploi, l'entreprise sélectionnée avait besoin d'un chargé d'affaires junior. Monsieur A a donc pu décrocher un contrat aidé de 6 mois qui s'est transformé en CDI.

SÉCURITÉ

LUTTER CONTRE **L'INSÉCURITÉ**

Pour lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, mais aussi contre le sentiment d'insécurité, la communauté de communes a déployé un dispositif de vidéoprotection. Comment ça marche ? Explications.

Cela se traduit par la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) et l'installation de 82 caméras de protection sur 15 communes du territoire (Allevard-les-Bains, Barraux, Crêts-en-Belledonne, Crolles, La Buissière, La Terrasse, Le Versoud, Montbonnot-Saint-Martin, Pontcharra, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes, Tencin, Theys et Villard-Bonnot). Ce réseau vient ainsi se mailler avec les caméras mises en place à l'échelle communale.

82 caméras de protection sur 15 communes du territoire.



UN OUTIL D'AIDE À L'ENQUÊTE

Les images enregistrées sont déportées vers plusieurs unités de gendarmerie du territoire ainsi qu'au Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie (CORG) à Grenoble permettant une exploitation immédiate et 24 h/24 améliorant la réactivité des forces de l'ordre, pour des faits de délinquance d'appropriation, de violences urbaines, de disparition, de tentative ou d'enlèvement d'enfant… Ce déport est également un outil précieux d'aide à l'enquête lors d'investigations a posteriori afin d'identifier les auteurs d'actes délictueux ou pour la recherche de personnes dans le cadre de disparitions inquiétantes.

EAU & ASSAINISSEMENT

AGIR POUR **PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS**



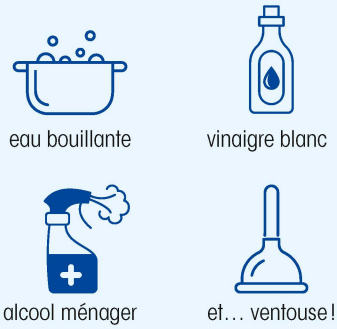
Les stations de traitement des eaux usées ne peuvent pas éliminer tous les micropolluants* que l'on trouve dans certains produits du quotidien, mais chacun peut agir pour limiter ses rejets et préserver ainsi la qualité de l'eau. Petit rappel des bonnes pratiques.

On ne verse ni dans les éviers ni dans les toilettes les fonds de produits chimiques, les huiles et les graisses, qui peuvent en plus, boucher vos canalisations. Pour ces déchets, direction la déchetterie. En ce qui concerne les cotons-tiges, les lingettes, les protections hygiéniques, les mégots, bref tous les petits déchets solides, là non plus, ils ne vont pas dans les toilettes mais dans la poubelle des ordures ménagères. Il vous reste des médicaments suite à un traitement ? Ramenez-les en pharmacie sans les emballages cartons ni les notices.

BON À SAVOIR

LAVABO OU WC BOUCHÉ ?

On oublie les produits chimiques.
La recette :



ET POUR ENTRETENIR MA MAISON ?

Privilégiez les produits porteurs de labels environnementaux.

OÙ JETER MES DÉCHETS ?

Si vous avez un doute sur où jeter vos déchets, consultez le guide du tri
*www.le-gresivaudan.fr/**guidedutri***

**Substances chimiques qu'on retrouve dans l'environnement à des concentrations très faibles, souvent à l'échelle du microgramme par litre (µg/L) ou moins. Elles peuvent provenir des pesticides, des médicaments, des produits chimiques industriels… et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine et les écosystèmes en raison de leur persistance et de leur potentiel d'accumulation dans l'environnement.*

QUALITÉ DE L'AIR

ET SI VOUS CHANGIEZ **VOTRE CHAUFFAGE BOIS ?**

L'heure n'est plus à la flambée, ni aux soirées au coin du feu, c'est justement le moment idéal pour changer votre appareil de chauffage bois. Vous pourrez ainsi l'hiver prochain compter sur un poêle plus performant, plus économique et plus respectueux de l'environnement.

VOUS UTILISEZ UNE CHEMINÉE À FOYER OUVERT* ?
VOTRE APPAREIL DE CHAUFFAGE BOIS DATE D'AVANT 2002 ?

Vous pouvez bénéficier de la Prime Air Bois du Grésivaudan : à partir de 1600 € pour les catégories de revenus supérieures, jusqu'à 2400 € pour les ménages à revenus modestes et très modestes. Pour en bénéficier, votre choix doit se porter sur un appareil performant, labellisé Flamme verte (ou inscrit au registre ADEME) et il doit être installé par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et signataire de la Charte d'Engagement des professionnels du chauffage bois. La Prime Air Bois est cumulable avec MaPrimeRénov', l'éco-prêt à taux zéro et les certificats d'économie d'énergie (CEE), alors n'hésitez plus ! Le dossier de demande d'accompagnement doit être déposé avant de débuter les travaux.

**Dans le cadre du Plan de Prévention de l'Atmosphère, l'utilisation des cheminées à foyer ouvert est interdite par l'État (arrêté préfectoral) depuis le 1er octobre 2024 sur le territoire du Grésivaudan, de la Métropole grenobloise et du Voironnais.*



+ d'infos au ***0 801 902 138***
ou sur *www.le-gresivaudan.fr/**primeairbois***

EAU & ASSAINISSEMENT : **LE GRÉSIVAUDAN POURSUIT SES INVESTISSEMENTS**

Toujours dans le but de sécuriser la ressource en eau, de garantir la qualité et l'accès à l'eau pour tous, les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement se poursuivent.

À ALLEVARD

Le Grésivaudan a réalisé en 2022 une étude sur les rejets d'eaux usées directs dans le milieu naturel. Les résultats ont mis en avant la nécessité de créer une mise en séparatif du réseau d'assainissement et de renouveler une partie du réseau d'eau potable. Au regard de l'ampleur des travaux et afin d'impacter le moins possible les secteurs concernés, le chantier a été phasé. Le premier coup de pelle a été donné en 2023 sur le secteur de la rue des Thermes, Louaraz, Séraphin Bouffier pour se poursuivre sur le hameau du Clos et la rue des Chartreux en 2024. Cette année, les travaux se terminent sur la rue du Clos et s'étendent rue du Docteur Mansord. Démarrés en mars, ils devraient se terminer cet été. En parallèle, Le Grésivaudan a réalisé des déversoirs d'orage sur plusieurs points stratégiques de la commune pour le compte de celle-ci. L'objectif : récupérer en temps sec les rejets dans le réseau d'assainissement et évacuer le trop-plein dans les réseaux unitaires existants en temps de pluie.





Sur la phase 2025, le montant des travaux s'élève à **694 550 € HT.**
Le Grésivaudan a pu compter sur une participation de près de 41 % de l'Agence de l'eau Rhône-Alpes Méditerranée Corse.

Les commerces restent bien évidemment ouverts le temps des travaux… alors ne désertez pas le centre-ville !

À LA CHAPELLE-DU-BARD

Le Grésivaudan a lancé la réalisation d'un réseau de transit des eaux usées et de mise en séparatif des réseaux pour les hameaux du Filament et de la Combe. Le chantier a nécessité une longue préparation en amont afin d'obtenir les droits de passage pour la conduite et une procédure de servitude d'utilité publique a pu être mise en œuvre. Les travaux ont débuté le 17 février dernier et devraient durer 6 mois.

Coût : **1 038 000 € HT**
avec une participation de près de 49 % de l'Agence de l'eau Rhône-Alpes Méditerranée Corse.



AU PLEYNET (COMMUNE DU HAUT-BRÉDA)

BIENTÔT UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La station existante a été déclarée non conforme. Le schéma directeur d'assainissement de 2019 présentait 2 scénarios : traitement sur place au Pleynet, ou un transfert des effluents sur environ 3 km avec un traitement à Fond de France. La seconde solution ayant l'avantage de collecter et de relier au réseau d'assainissement collectif, quatre hameaux du fond de vallée que sont Fond de France, Martinette, Encollets et Millet / La Bourgeat est donc retenue. Globalement, le projet consistera alors à diriger les effluents du domaine skiable du Pleynet vers une nouvelle station de traitement des eaux usées pressentie 1 km plus en aval du « barrage 136 000 m^3 ». Les effluents transiteront via une canalisation de diamètre de 200 mm, qui collectera au passage les hameaux cités plus haut. Le chantier se décompose en 3 phases. La première qui s'est terminée ce printemps comprenait la pose d'un linéaire de conduite de 3,4 km et d'un poste de refoulement provisoire.

Montant des travaux de la phase 1 : **1 354 000 € HT**
avec une participation de près de 48 % de l'Agence de l'eau Rhône-Alpes Méditerranée Corse.

Les travaux prendront fin courant 2027 avec la mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées.



BIENTÔT UNE NOUVELLE UIVE*
SUR LE SITE D'ATHANOR

Après l'inauguration du nouveau centre de tri en juillet 2024, cap sur la nouvelle *Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique dont le chantier démarrera en 2026 pour une mise en service à l'horizon 2029.

Grâce à l'implantation sur le même espace et la programmation des travaux des deux installations dans la continuité, pas de rupture dans le geste de tri au quotidien ni dans la valorisation de nos déchets. L'UIVE sera donc construite à l'emplacement de l'ancien centre de tri. Sa mission : incinérer les déchets qui ne sont ni recyclables ni valorisables en compost pour éviter leur enfouissement. La chaleur produite par la combustion sera récupérée pour chauffer l'eau, alimenter le réseau de chauffage urbain et produire de l'électricité. La nouvelle unité sera dotée d'une capacité de traitement de 165 000 tonnes par an (contre 185 000 aujourd'hui), afin de correspondre aux baisses attendues de production de ce type de déchets.

UN SITE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

Les prévisions de production : 340 GWh d'énergie thermique délivrée annuellement au réseau de chaleur soit l'équivalent de 38 000 logements-type. 76 GWh d'énergie électrique dont 25 % autoconsommée.

UN SITE INTÉGRÉ

Comme pour le centre de tri voisin, l'incinérateur proposera un circuit pédagogique afin de sensibiliser les usagers sur les étapes et les impacts d'un traitement par incinération des déchets. En extérieur, l'espace libéré par la déconstruction de l'ancienne UIVE sera largement renaturé par un paysagiste, dans la continuité du parc de l'Île d'Amour.

Le site d'Athanor nouvelle génération est le fruit d'une coopération inter-territoire : Grenoble Alpes Métropole, Le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Saint-Marcellin-Vercors Isère Communauté, Le Trièves, L'Oisans et La Matheysine. Tous les territoires concernés investissent ensemble dans le cadre d'un groupement de commandes pour la construction de ces outils qui serviront à la mesure des besoins de chacun.

287 M€ HT
Coût prévisionnel de l'ensemble des opérations (UIVE et centre de tri)

UNE NOUVELLE USINE **POUR ATRALTECH**

À Crolles, l'expert des alarmes radioconnectées a inauguré en mars dernier sa nouvelle usine. Dédiée à l'assemblage et à l'expédition des solutions de l'entreprise commercialisées sous les marques Hager, Diagral, Daitem et Atral, elle se situe à quelques mètres seulement du siège de l'entreprise et de ses centres de R&D et de télésurveillance.

C'est en quelque sorte une renaissance. En 2019, l'entreprise voyait son usine partir en fumée dans un incendie. La production est alors rapatriée sur la Zone d'Activités de la Grande Île au Versoud. Pour autant, la volonté est forte de demeurer sur Crolles à proximité immédiate du siège social. Ce sera chose faite grâce à l'ingénierie foncière proposée par la communauté de communes. En effet, en 2023, Le Grésivaudan est en quête de nouveaux locaux pour accueillir différents services administratifs. La communauté de communes va donc acquérir les locaux d'Atraltech à Crolles et en louer une partie à l'entreprise. Ce montage financier permettra à cette dernière de se porter acquéreuse d'un tènement voisin qui accueille aujourd'hui cette nouvelle usine. Voilà pour l'histoire qui illustre à merveille l'action du Grésivaudan en termes d'accompagnement des entreprises.



Sur le terrain trône désormais une usine de 4 500 m² dont 2 500 m² de stockage. Dans la partie production, une quinzaine de lignes est en fonctionnement.
Chacune est dédiée à une ligne de produit : les détecteurs d'incendie et d'ouverture, les sirènes, les télécommandes… En fonctionnement depuis le début de l'année, elle accueille une soixantaine de personnes qui vont réaliser, chaque année, environ 600 000 produits.

Ce nouveau bâtiment est recouvert de 1 500 m² de panneaux photovoltaïques. Il a été conçu pour être autonome en énergie, produisant annuellement plus d'électricité qu'il n'en consomme (420 000 kWh contre 350 000 kWh).

ÉCONOMIE

LA ZONE AU PLAN FAIT PEAU NEUVE

À Froges, Le Grésivaudan a procédé à des réaménagements sur la Zone au Plan, zone d'activités économiques intercommunale. Au programme, finalisation de la voirie, aménagement de places de stationnement, pistes cyclables, végétalisation et mobilier urbain. Côté éclairage, des candélabres autonomes, équipés de panneaux photovoltaïques intégrés ont été installés. L'ensemble de ces réalisations permet de faciliter le partage de l'espace et des usages entre riverains et entreprises du secteur.

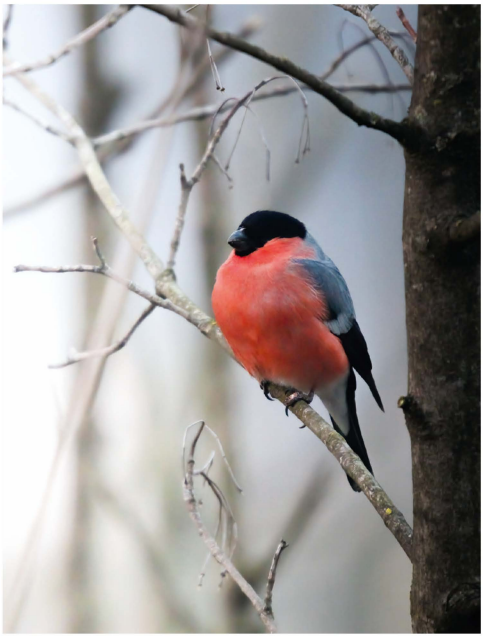
Coût de l'opération
750 000 € HT



actu en images

♡ PATRICK PELTIE
💬 *18 novembre 2024 - Gardiennes des remparts à Crolles*





♡ CAROLINE PEPIN
💬 *20 janvier 2025*
Bouvreuil Pivoine à Crolles





♡ FRANCK ROSSET
Q *Janvier 2025*
Allumez le feu

CET ESPACE C'EST LE VÔTRE !

Vos photos font l'actu du territoire ; n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Merci à nos contributeurs !

communication@le-gresivaudan.fr
Règlement sur *www.le-gresivaudan.fr/**glinfo***

Vos photos peuvent également être publiées sur Instagram@*legresivaudan*



♡ ERWAN LESAFFRE
Q *28 octobre 2024*
Miroir mon beau miroir



♡ MARC TASSAN
Q *Janvier 2025 - Heigh-Ho, Heigh-Ho, on rentre du boulot…*

2025 : UN BUDGET DE PRUDENCE

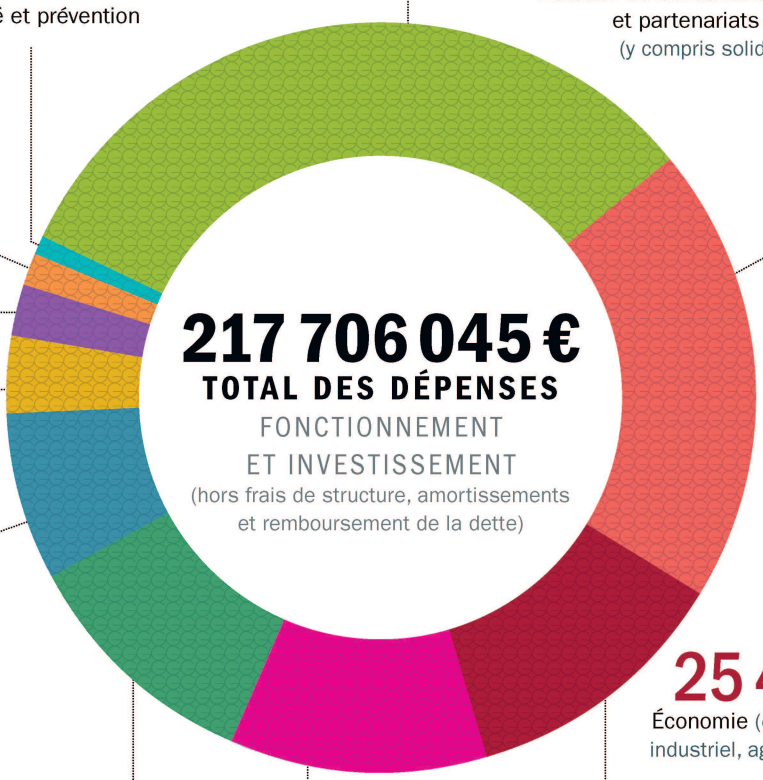
Conséquence de la Loi de Finances votée en février par l'Assemblée nationale, Le Grésivaudan pourrait se voir ponctionner jusqu'à 15 M€ dans les 3 prochaines années afin d'aider à combler le déficit public. C'est donc un budget de prudence qui a été voté en conseil communautaire du 7 avril dernier. Cette prudence budgétaire s'illustre par la maîtrise de la masse salariale, une baisse sensible des dépenses de fonctionnement et un lissage des investissements sur quelques années supplémentaires. Pour autant la prudence n'exclut ni la solidarité ni la poursuite des engagements de la communauté de communes aussi bien vis-à-vis des communes membres que des habitants du territoire.

BUDGET TOTAL DU GRÉSIVAUDAN



LES BUDGETS PAR POLITIQUE

(montants HT ou TTC selon les budgets)



70 081 350 €
Transitions, déchets et eaux (compétences déchets, eau et assainissement, aménagement, habitat et logement)

1 588 340 €
Sécurité et prévention

3 104 531 €
Transports et déplacements

4 588 654 €
Emploi, insertion et santé

7 564 526 €
Culture, patrimoine

15 391 861 €
Sports / loisirs

23 235 910 €
Tourisme et Attractivité (compétences montagne et gouvernance des stations, attractivité et tourisme)

24 137 351 €
Enfance et Solidarités (compétences solidarités, et lien social, petite enfance et jeunesse)

25 408 947 €
Économie (économie et développement industriel, agriculture, forêts, commerce, artisanat et services)

42 604 576 €
Solidarité intercommunale, fonds de concours aux petites communes, Dotation de Solidarité Communautaire et partenariats institutionnels (y compris solidarité nationale)

Si le contexte actuel appelle à la prudence, la communauté de communes entend poursuivre ses actions et maintenir ses investissements sur le territoire, tout en ajustant leur réalisation. **Zoom sur les principales dépenses inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement sur la période 2025-2029.**

LOGEMENT

Soutien à la production de logements sociaux neufs, Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et amélioration énergétique des logements :

29,5 M€

CULTURE

Reconstruction de la médiathèque à Pontcharra :

6 M€

EMPLOI, FORMATION ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Création de la Maison Intercommunale de l'Emploi et de la Formation à Crolles, aménagement des zones communautaires, soutien aux Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (IPCE)… :

45,9 M€

RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES ET DES ÉQUIPEMENTS

EHPAD, pépinières d'entreprises :

15 M€

SPORTS, TOURISME ET LOISIRS

Reconstruction du gymnase à Pontcharra, rénovation du village vacances des Ramayes, rénovation des piscines d'été… :

32,5 M€



PROPOS

CLAUDE BENOÎT

Vice-Président en charge des ressources humaines, des finances et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Les collectivités locales sont dans l'incertitude tant pour le présent que pour l'avenir. Nous avons fait le choix de voter un budget 2025 de prudence qui consiste à associer la poursuite des politiques engagées définies par les axes majeurs du Projet de Territoire et le respect des seuils prudentiels préconisés par la commission des finances, à savoir, une épargne nette supérieure à 5 M€ et une durée de désendettement inférieure à 10 ans.

Pour autant, ce budget respecte la trajectoire que s'est fixée l'intercommunalité et ses engagements ; à savoir mettre le dynamisme économique de l'intercommunalité au profit des communes via le maintien de la Dotation de Solidarité Communautaire, des différents fonds de concours et de la mise en œuvre d'une cellule ingénierie. Ce dynamisme et cette gestion maîtrisée sont également mis à profit de l'ensemble de la population via le maintien des investissements structurants (nouveau gymnase à Pontcharra, rénovation thermique de l'EHPAD, rénovation de l'ensemble des piscines extérieures, nouvelle Maison Emploi Formation…). Les taux de fiscalité locale et les tarifs des différents services demeurent inchangés.

Ce budget prudentiel 2025 nous permettra de mieux affronter l'avenir. Et l'enjeu, c'est le budget 2026 où de nouvelles réformes plus profondes risquent de nous impacter encore plus fortement. Nous pourrons donc compter sur une situation financière saine, un dynamisme économique territorial que beaucoup nous envient et une mobilisation sans faille des élus et de l'ensemble des services. Mobilisation qui nous a permis de construire ce budget 2025 et va nous aider à prévoir l'imprévisible ! »

PRÉPAREZ-VOUS À PIQUER UNE TÊTE !

Le soleil brille, les oiseaux chantent et le thermomètre commence à grimper. Dès le mois de juin, vous pourrez compter sur les piscines d'été intercommunales et sur la base de loisirs du lac de La Terrasse pour vous rafraîchir.

À partir du 4 juin pour Saint-Vincent-de-Mercuze, Saint-Martin-d'Uriage, Allevard et dès le 28 juin pour Prapoutel - Les 7 Laux, où que vous soyez sur le territoire, vous trouverez un bassin dans lequel plonger et vous rafraîchir. Et cette année encore, chacune des piscines va vous proposer 1 soirée gratuite de théâtre aquatique, en partenariat avec l'association Undine. Au programme, un spectacle captivant et envoûtant mêlant danse, natation artistique, sirènes, mais aussi théâtre ; aussi bien dans l'eau qu'en bord de bassin. Il y aura de la grâce, du rythme, de l'élégance et bien évidemment de l'ambiance, le tout en plein air !

RENDEZ-VOUS

- **14/06**, Saint-Vincent-de-Mercuze
- **21/06**, Saint-Martin-d'Uriage
- **28/06**, Allevard
- **05/07**, Prapoutel - Les 7 Laux

+ d'infos sur *www.le-gresivaudan.fr/* ***piscinesexterieures***



CAP AU LAC !

À partir du 7 juin, les mercredis et les week-ends puis tous les jours à compter du 30 juin, chaussez vos tongs sur sable fin du lac de La Terrasse. On s'y baigne, on y bronze et cet été vous pourrez aussi vous lancer dans un mini-golf… Cerise sur le gâteau, des animations gratuites seront proposées tous les après-midis de l'été !

+ d'infos sur *www.le-gresivaudan.fr/* ***basedeloisirs***

CAMPING

DE NOUVEAUX HÉBERGEMENTS AU CAMPING DU LAC DE LA TERRASSE

Vous êtes randonneurs, cyclistes et vous envisagez de faire une halte au camping du lac de La Terrasse cet été ? Et si vous testiez les nouvelles cabanétapes ?



Elles sont 6, pouvant chacune accueillir 2 personnes et ont été conçues artisanalement par une entreprise française. Elles disposent d'un espace intérieur de 4 m² tout en confort pour recharger vos batteries et celles de vos vélos à assistance électrique si nécessaire. Sur 4 d'entre elles, un espace pique-nique extérieur est intégré. 2 cabanes étapes sont plus spécialement conçues pour accueillir des familles ou des groupes de 3 ou 4 personnes. À proximité immédiate de celles-ci se trouve une cabane refuge équipée d'une table et de bancs ; de quoi prendre vos repas confortablement et prolonger la soirée autour d'un jeu de société en famille ou entre amis !

+ d'infos sur ***campinglacdelaterrasse.fr***

BIODIVERSITÉ

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE **FÊTE SES 30 ANS !**



30 ans qu'il veille sur la richesse naturelle, humaine et patrimoniale de la Chartreuse, cet écrin vert auréolé de blanches falaises calcaires.

Dépositaire d'une identité, forte la Chartreuse était tout indiquée pour devenir en 1995 l'un des 58 parcs naturels régionaux existant aujourd'hui en France. Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels certes mais un parc naturel régional c'est aussi un lieu et un cadre de vie qu'il faut animer, développer, aménager. C'est aussi une destination et un parc naturel régional qui joue un rôle majeur de sensibilisation et participe à l'attractivité du territoire. Côté chiffres, ce sont 86 000 ha et 170 000 habitants et c'est un collectif : la Région, les Départements de l'Isère et de la Savoie, 72 communes (42 en Isère dont 12 sur le territoire du Grésivaudan et 30 en Savoie), 3 « villes portes » (Chambéry, Grenoble et Voiron), la Métropole de Grenoble, 2 communautés d'agglomérations (Pays Voironnais et Grand Chambéry) et 4 communautés de communes dont Le Grésivaudan.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 14 JUIN !

C'est une journée festive et conviviale qui est prévue à Saint-Pierre-de-Chartreuse, point central et siège administratif du parc, pour célébrer cet anniversaire ; l'occasion de mettre à l'honneur la richesse du territoire, ses savoir-faire, son patrimoine et les acteurs qui le font vivre. Au programme, des artisans locaux, des conférences, des rencontres, des spectacles…

Programme à retrouver sur
www.parc-chartreuse.net/30-ans



SPORT

C'EST PARTI POUR **L'UT4M**

Du 17 au 20 juillet, l'Utra Tour des 4 Massifs tiendra en haleine les amateurs de beaux paysages et mettra à rude épreuve les participants toujours plus nombreux.



Vercors, Taillefer, Belledonne, Chartreuse, de quoi faire vibrer le territoire au rythme du trail et du sport pendant 4 jours. **Plus de 4 000 personnes sont déjà inscrites et certaines courses affichent déjà complet.** N'hésitez pas à vous rendre sur ***www.ut4m.fr*** pour décrocher les ultimes dossards !

Autre façon de vivre la course, le bénévolat ! De nombreux postes sont à pourvoir et vous trouverez assurément votre bonheur ; vous pourrez ainsi vivre l'événement de l'intérieur, dans la joie et la bonne humeur alors n'hésitez pas, un mail suffit : ***benevoles@ut4m.fr***

Le Grésivaudan sera donc le théâtre de l'UT4M les 19 et 20 juillet, aussi bien en plaine, avec notamment un ravitaillement à Saint-Nazaire-les-Eymes, qu'en montagne et sur les sommets. Partenaire de l'événement, la communauté de communes met un point d'honneur à soutenir ces événements « nature » et vertueux, qui participent à l'attractivité du territoire et qui en font une terre de trail incontournable !



CENTENAIRE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA HOUILLE BLANCHE ET DU TOURISME

QUE LA LUMIÈRE SOIT !

En cette année de centenaire, plongeons dans l'histoire de l'énergie hydroélectrique ou houille blanche qui a façonné notre territoire et qui l'a fait briller ; un territoire qui fort de cet héritage continue de rayonner.



Aristide Bergès

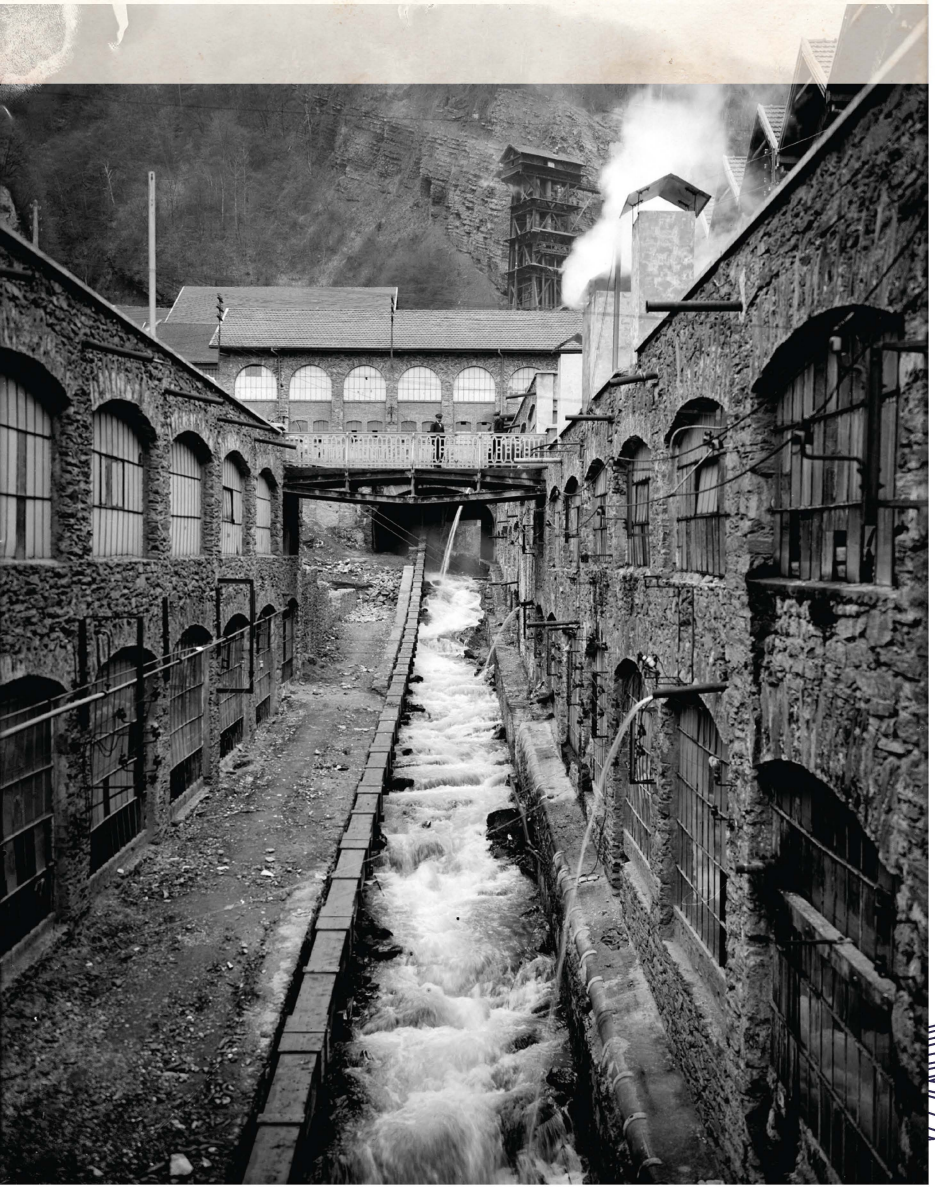
Ce terme houille blanche, on le doit à Aristide Bergès. Cet Ariégeois issu d'une famille de papetiers, commencera à écrire son histoire à l'école centrale des Arts et Manufactures de Paris. Diplôme en poche, il vient s'installer à Lancey (Villard-Bonnot) en 1869 où il crée une râperie de bois. Afin de faire tourner ces imposants appareils que sont les défibreurs qui râpent le bois pour en faire de la pâte à papier, il ne va pas utiliser le charbon ou houille noire comme d'autres industries mais il va plutôt exploiter les torrents de montagne de Belledonne. Il installe alors plusieurs conduites forcées. L'eau captée permet de faire tourner des turbines entrainant ainsi les machines.

Son ingéniosité, sa vision et son audace vont marquer un tournant décisif pour l'avenir du territoire, en introduisant une nouvelle ère de prospérité industrielle. Ainsi, Aristide Bergès a jeté les bases du développement industriel de la vallée, déclenchant une vague de transformations économiques sans précédent. L'impulsion de la papeterie moderne dans le Grésivaudan a joué un rôle majeur dans l'éclosion de centres d'excellence éducative tels que l'école française de la papeterie. Ce berceau de savoir a servi de fondation à des instituts d'électrotechnique et, dernièrement, à l'Université de Grenoble. C'est dans ce contexte que la vallée a connu une véritable révolution intellectuelle, donnant naissance à des domaines scientifiques pointus comme la recherche atomique, les nanotechnologies et les micro-technologies, fers de lance du rayonnement industriel de notre territoire aujourd'hui et ce, par-delà les frontières.

100 ANS !

Aristide Bergès accompagné par Charles Albert Keller et d'autres ingénieurs talentueux va donc transformer la vallée et lui donner une autre dimension ; une transformation qui ne se bornera pas aux frontières du territoire mais qui profitera à toute une région. En 1925, la tenue de l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme consacrera Grenoble comme capitale des Alpes et de l'hydroélectricité, dans une volonté forte d'affirmation régionaliste et de modernisme. Un siècle plus tard, à l'ère de la transition énergétique, la « houille blanche » reste d'actualité et se développe mondialement avec des turbines plus efficaces, des aménagements moins coûteux et écologiques, ainsi que des rénovations et extensions de capacités sur des sites existants.

L'hydroélectricité est une source d'énergie renouvelable ayant de nombreuses qualités : elle émet peu de gaz à effet de serre et est bon marché. Elle est enfin la seule énergie renouvelable qui soit à la fois prédictible, aisément pilotable et stockable en quantités importantes. Son utilisation et son développement contribuent donc à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.





Une année de festivités !

La célébration du Centenaire de l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme offre une rétrospective sur un siècle de développement de l'hydroélectricité dans les Alpes et examine son rôle en 2025. Innovant pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par l'Europe et la France pour 2050, le secteur de l'hydroélectricité est en pleine transformation. Ce Centenaire marque également la labellisation d'Hydro 21, le premier cluster Hydro orienté vers l'objectif 2050.

Pour le grand public, de nombreux événements : visites guidées de centrales, de barrages, de laboratoires. Les musées du Grésivaudan ainsi que les musées départementaux passent eux aussi en mode houille blanche avec plusieurs expositions dédiées.

Retrouvez tout le programme sur ***www.centenairehydro2025.org/programmation***



ET REVOILÀ CINÉTOILES !

Avec les beaux jours et l'été qui s'annonce c'est aussi le retour de Cinétoiles, la tournée des séances de cinéma en plein air !

Et cette année encore vous aurez l'embarras du choix avec des films variés, choisis par les communes parmi une sélection, et des projections sur l'ensemble du territoire. Films documentaires, comédies, films d'animation, historiques ou d'aventure… de quoi rattraper tout ce que vous avez pu rater dans l'année ou revoir et partager en famille tout ce qui vous a fait vibrer. Si l'idée est bien de se faire une toile sous les étoiles, Le Grésivaudan propose cette année plusieurs temps forts parmi lesquels une séance à l'aérodrome du Versoud le 4 juillet avec une projection de Top Gun Maverick ; ambiance garantie !

Retrouvez toute la programmation de Cinétoiles sur *www.le-gresivaudan.fr/**cinetoiles***

Une séance spéciale entre cinéma et prévention pour le bien vieillir

MERCREDI 16 JUILLET
ESPACE BERGÈS - VILLARD-BONNOT

Au programme : un moment convivial autour du film « *Maison de Retraite 2* », précédé d'un temps d'échange sur le dispositif IS-ICOPE et de son application Digicope. Cet outil simple et gratuit permet aux personnes de 60 ans et plus d'évaluer leur autonomie via un auto-questionnaire rapide. Mémoire, nutrition, mobilité, humeur : autant de points abordés pour détecter les premiers signes de fragilité et proposer un parcours de soins personnalisé si nécessaire.

*+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/**isicope***

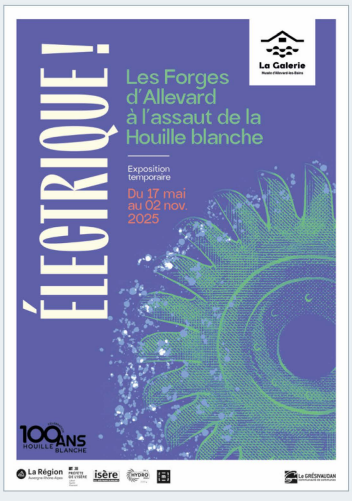
MUSÉES

PLONGEZ DANS L'HISTOIRE DE LA HOUILLE BLANCHE

Les musées intercommunaux vous proposent une immersion dans l'histoire de l'hydroélectricité. Tour d'horizon de ce qui vous attend !

LES FORGES D'ALLEVARD À L'ASSAUT DE LA HOUILLE BLANCHE ! > *jusqu'au 2 novembre*

Ça va être Électrique ; du nom de l'exposition qui vous attend à La Galerie - Musée d'Allevard-les-Bains. 1925 : à Grenoble, au cœur du parc Paul Mistral, l'Exposition internationale de la Houille blanche bat son plein et célèbre la magie et les promesses de l'hydroélectricité. Pendant ce temps-là, à Allevard, la société métallurgique des Forges poursuit sa conquête des torrents de montagne, construit barrages, centrales et conduites forcées pour les besoins de ses usines. Autant de réalisations et d'innovations qui transformeront durablement le Pays d'Allevard.



UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

comment ça marche ?

Et bien pour tout comprendre et voir de vos yeux comment la force de l'eau produit de l'électricité, des visites guidées de la centrale à Pinsot sont proposées tout l'été par le Musée des Forges et Moulins, Pinsot-Le Haut Bréda.

Enfin, chaussez vos chaussures de randonnée et suivez le cours du torrent du Bréda. Un accompagnateur en montagne vous fera découvrir ses richesses, tant patrimoniales – avec la découverte de plusieurs centrales –, que naturelles.

*+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/**musees***

NE RATEZ PAS LES GIBOULIVRES !

Créé en 2004, Giboulivres, rendez-vous biannuel du livre jeunesse, se tiendra sur les mois de mai et juin. Et cette année encore le réseau des bibliothèques du Grésivaudan vous a concocté un programme riche et varié.



Les illustrations jeunesse de l'artothèque

DU 17 AU 31 MAI 2025 À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE GILBERT DALET À CROLLES

Découvrez le travail des illustrateurs et illustratrices invités à travers une sélection d'œuvres.

« DIMA »

DU 4 AU 6 JUIN

La compagnie Infini Dehors propose une tournée de son spectacle DIMA ; une adaptation en musique et en manipulations d'objets de la pièce de Stéphane Jaubertie « Une chenille dans le cœur ». Comme une fresque écologique, « Une chenille dans le cœur » soulève ce dilemme contemporain : comment imaginer l'avenir, dans un monde usé jusqu'au désert ?

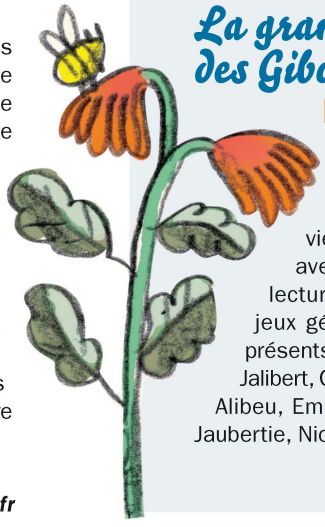
3 séances ouvertes au public :

- 4 juin - 14 h - Centre socioculturel à Brignoud
- 5 juin - 17 h - Belvédère à Saint-Martin-d'Uriage
- 6 juin - 17 h - Centre de loisirs à Saint-Vincent-de-Mercuze



Le festival Giboulivres est porté par le réseau des 36 bibliothèques du Grésivaudan. C'est l'unique manifestation autour de la littérature jeunesse sur le territoire. Il a pour objectif de promouvoir ce type de littérature et de favoriser la dynamique intercommunale en renforçant les liens entre tous les acteurs culturels éducatifs et sociaux. Cette manifestation favorise l'accès de l'ensemble des habitants du Grésivaudan à des actions culturelles de proximité et en particulier des familles, enfants, jeunes, publics empêchés et intergénérationnels. Elle contribue au maillage du territoire en cohérence avec les autres actions transversales et les dispositifs soutenant la Lecture Publique portés par l'intercommunalité.

+ d'infos sur ***bibliotheques.le-gresivaudan.fr***



La grande journée festive des Giboulivres

SAMEDI 14 JUIN
À L'ESPACE BERGÈS ET À LA MAISON BERGÈS À VILLARD-BONNOT

Plusieurs auteurs de littérature jeunesse viendront dédicacer leurs livres et échanger avec le public ; des ateliers créatifs et de lectures à voix haute seront proposés et des jeux géants seront à disposition. Les auteurs présents : Corinne Dreyfuss, Malika Doray, Maria Jalibert, Clotilde Perrin, Frédéric Maupomé, Géraldine Alibeu, Emmanuel Tredez, Eric L'Homme, Stéphane Jaubertie, Nicolas Signarbieux.



PLUS D'INFOS SUR **WWW.LE-GRESIVAUDAN.FR**

Malgré le traitement des eaux usées,
les micropolluants contaminent les milieux naturels.
Jetez vos produits d'hygiène à la poubelle.

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes